



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INONDATIONS EN VALLÉE D'ASPE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : POINT DE SITUATION CE MARDI 24 SEPTEMBRE

à Pau, le 24 septembre 2024

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a réuni ce jour le troisième comité de pilotage vallée d'Aspe à Bedous.

Dix-huit jours après l'épisode d'intempéries survenues dans la nuit du vendredi 6 septembre au samedi 7 septembre 2024, la remise en état des villages touchés a progressé de manière très rapide, grâce à la solidarité des habitants de la vallée d'Aspe, à l'engagement total de leurs élus et à la mobilisation forte autour de ces derniers des services de l'État, des opérateurs et des autres collectivités publiques.

Cette mobilisation a d'abord permis d'assurer le secours à la population et d'accélérer le rétablissement des réseaux. En complément, des travaux ont été menés afin de garantir la sécurité routière, de favoriser la descente des estives du matériel pastoral et, surtout, de faire un bilan des dommages subis par la route nationale 134, en vue d'identifier des perspectives de remise en service.

En parallèle, l'État et l'ensemble des acteurs locaux ont engagé les démarches nécessaires afin de procéder à un premier recensement des conséquences économiques et financières de la crise et d'activer les dispositifs d'aide et de soutien existants pour y faire face à court et moyen terme.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



1. Rétablissement des réseaux

A la suite des derniers prélèvements menés dans la commune de Cette-Eygun par l'Agence régionale de santé vendredi 20 septembre, **le retour du réseau d'eau potable à un état normal de fonctionnement est confirmé pour les quatre communes touchées.**

Les opérations de réparation de la ligne à moyenne tension menées par ENEDIS ont permis de procéder à une réalimentation par le réseau électrique normal des foyers présents dans les zones sinistrées depuis la semaine dernière, des groupes électrogènes restant en fonction pour quelques cas exceptionnels.

2. Remise en état du réseau routier et circulation sur la voie routière

Les travaux menés au cours des dernières semaines par la Direction interdépartementale des routes Atlantiques (DIRA) ont permis d'identifier les ouvrages endommagés de la RN134 et de poursuivre les opérations de dégagement. De même, la DIRA et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ont conjointement mené des travaux d'expertise sur la brèche de la RN134, qui ont été présentés lors de la réunion de cette après-midi. Fin de semaine prochaine, une proposition technique et un premier échancier de l'opération de comblement de la brèche seront présentés aux élus et à la presse.

Quant aux restrictions de circulation sur la RN134, l'arrêté préfectoral du mercredi 11 septembre portant un plan de gestion du trafic restera en vigueur aussi longtemps que nécessaire. Les forces de gendarmerie continueront de veiller à son application sur le terrain. Pour mémoire, le trafic local des véhicules légers est autorisé jusqu'à la commune d'Urds, permettant la poursuite des activités touristiques.

3. Problématiques du monde pastoral et agricole

Les services de l'État ont intensifié leur action de facilitation de la descente du matériel des estives, qui constitue une priorité pour la population en vallée d'Aspe.

La descente des troupeaux a commencé lundi 16 septembre et devrait se poursuivre pendant plusieurs semaines. À cet effet, un cheminement pastoral contournant la brèche de la RN134 par le talus a été tracé et réalisé en concertation avec les services de l'État.

La descente du matériel léger, de certains animaux et des fromages se fait par le biais d'opérations d'hélicoptage programmées par l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn, qui se sont achevées (40 rotations, pour 19 tonnes de produits, animaux et matériels).

Quant à l'hélicoptage du matériel lourd bloqué en estives (machines à traire, véhicules), le concours exceptionnel des forces armées a été sollicité par le préfet des Pyrénées-Atlantiques. Les demandes d'hélicoptage ont été effectuées par les propriétaires des matériels et sont actuellement à l'étude par les services du ministère des Armées. Après validation, les opérations devront se dérouler avant le 15 octobre.

4. Régime des catastrophes naturelles

Les dossiers des communes sinistrées ont fait l'objet d'une procédure accélérée dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Un avis favorable a été émis par la commission interministérielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La publication au Journal officiel de l'arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est imminente.

5. Accompagnement des entreprises

Un guichet unique a été mis en place pour accompagner les entreprises, par la Communauté de communes du Haut-Béarn, en lien avec les services de l'État et les chambres consulaires (cf. brochure en annexe). Il est accessible par mail (economique@haut-bearn.fr) et par téléphone (05 59 10 35 76).

26 entreprises ont subi des dégâts selon un premier recensement.

* * *

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques tient à remercier les maires, les services de l'État et les collectivités territoriales mobilisés depuis samedi 7 septembre, aux côtés des habitants de la vallée d'Aspe, et souhaite saluer l'immense élan de solidarité dont il est témoin depuis ces événements.

Plus d'informations :

- Site internet de la préfecture : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- Compte Facebook de la préfecture : <https://www.facebook.com/Prefet64>

- Compte Twitter de la préfecture : @Prefet64
- État des routes dans le département : <http://inforoute.le64.fr>